

info SIRTOM

Numéro 10 - Octobre 2004

BULLETIN D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL

Edito :

La régie au coeur des Journées Techniques régionales

La rentrée de septembre a donné l'occasion au SIRTOM de faire la démonstration de son savoir-faire en matière de collecte des déchets ménagers et de déchèterie, et cela sans aucune prétention. En effet, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), organisme dépendant du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, a souhaité associer le SIRTOM à l'organisation de journées techniques régionales sur le thème de la gestion en régie du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Ces journées, destinées aux élus, aux techniciens ou aux responsables du secteur public ou privé, se sont tenues à Epinal le 23 septembre 2004 et à Joeuf, le 24 septembre 2004. Plus de 130 personnes sur les deux jours ont assisté aux débats fructueux engagés sur cette thématique.

Le SIRTOM a pu, à cette occasion, faire part de son expérience en la matière. En effet, comme vous le savez certainement, le syndicat avait décidé, en 1999, sous la présidence d'André CORZANI de mettre en place son propre service de collecte des déchets ménagers, ordures ménagères et objets encombrants, en se fixant un double objectif à savoir, d'une part, la maîtrise des coûts de collecte et d'autre part, la maîtrise de ce qui est collecté. La régie, qui a débuté son activité, il y a bientôt 5 ans, en desservant 9 communes adhérentes, assure, aujourd'hui, le ramassage de 24 communes : Anderny, Anoux, Auboué, Avril, Briey, Doncourt-les-Conflans, Giraumont, Hatrize, Homécourt, Jarny, Jouaville, Lantéfontaine, Joeuf, Les Baroches, Mairy-Mainville, Mance, Mancieulles, Moineville, Moutiers, Puxe, Trieux, Tucquegnieux, Valleroy et Ville-sur-Yron. Par ailleurs, la journée qui s'est tenue à Joeuf a permis d'organiser



>>>
Visite de la déchèterie
d'Homécourt lors de la
journée technique
régionale

une visite de la déchèterie syndicale d'Homécourt. Les participants ont pu mesurer l'étendue des services rendus et leurs qualités.

Pour garantir justement ce service de qualité, le syndicat dispose, à ce jour, de 22 agents et de 8 véhicules de collecte. Face au septicisme de certains quant à une gestion publique du service d'élimination des déchets ménagers, le syndicat a fait la preuve de son efficacité en matière de collecte en élargissant son périmètre d'action à la majeure partie des communes membres, et, pour les déchèteries, en assurant un service de proximité. De plus, et pour ce qui apparaît comme le plus important pour vous, les actions engagées ont permis de garantir des prix compétitifs par rapport aux services proposés par des sociétés privées.

Toutefois, et comme dans toutes les actions que nous menons, il convient sans cesse de se remettre en question pour évoluer. Sur ce point, le syndicat réfléchit perpétuellement à l'amélioration de son organisation pour vous assurer une plus grande qualité de service. Ces journées techniques régionales qui favorisent les rencontres et les échanges d'expériences entre collectivités concourent justement à l'amélioration du service rendu.

Ainsi, pour vous assurer encore plus de services, il nous faut toujours plus de proximité, toujours plus de réactivité et toujours plus d'efficacité. C'est toujours dans ce sens que le comité syndical et le bureau syndical travaillent.

Le bureau du Sirtom

Le chiffre à retenir

51,8%

Les déchets ménagers et assimilés ont moins terminé en centre de stockage en 2002: seulement 51,8 % de ces déchets ont été mis en décharge (23.682 Kt), contre 54,9% en 2000 (soit une baisse de 5% du tonnage). C'est une des données qui ressort de l'étude Itom 2002 (Installations de traitement des déchets ménagers et assimilés) que l'Ademe vient de publier. La quantité de déchets traités dans les 1.546 installations qui font l'objet de l'enquête a légèrement augmenté (+0,6%). Ce sont donc les autres filières de traitement qui ont absorbé les quantités détournées de la décharge. Au premier rang: l'incinération, qui a traité 12.598 Kt (+6,9%), malgré une nette diminution du nombre d'usines (de 220 à 170). Les centres de tri de matériaux recyclables ont absorbé 5.229 Kt (+6,5%), et les centres de traitement biologiques 4.173 Kt (+10,5%). Au total, 46% des déchets ménagers et assimilés ont été dirigés vers des filières de valorisation (y compris l'incinération avec récupération d'énergie), contre 42% deux ans plus tôt.

Sommaire

La régie au coeur des Journées Techniques régionales	p1
Le chiffre à retenir	p1
Un geste pour l'environnement :	
l'autocollant stop pub	p2
Informations sur le tri sélectif	p2
Lu dans la presse, vu sur le net	p2
Note d'humeur	p3
Caractérisation	p3
Le conseil municipal des jeunes de Mancieulles se met à vert	p4
Quand Charivari rime avec tri	p4

L'abus de prospectus est dangereux pour ma planète...



MERCI d'épargner ma boîte aux lettres !

Un geste pour l'environnement

Dire stop à la pub dans votre boîte aux lettres inutiles

Rappelez-vous !

Nous sommes en septembre 2003, à La Baule lors des 7èmes Assises nationales des déchets, la ministre de l'Ecologie déclare la guerre aux prospectus publicitaires, avec l'apposition, dès octobre 2003, d'une étiquette Stop Pub par les particuliers sur leur boîte aux lettres. Puis rien de nouveau, le ministère en recherchant un partenariat avec les distributeurs se bloque, alors que tout est en place, juridiquement parlant, pour dire Stop Pub. Enfin, lancé le 16 juin 2004, en ouverture de la semaine du Développement Durable, par Serge LEPELTIER, ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, le dispositif « Stop Pub, merci d'épargner ma boîte aux lettres ! » permet à chacun de manifester son souhait de ne pas recevoir les imprimés publicitaires et gratuits sans adresse, en apposant un autocollant sur sa boîte aux lettres. Imprimé à 1 million d'exemplaires (soit 5% des 20 millions de foyers français) et pouvant être commandé par les collectivités locales et les associations sur le site internet de l'ADEME, le stock initial est déjà épuisé. L'ensemble des demandes cumulées s'élève aujourd'hui à plus de trois millions d'exemplaires.

Dans un précédent Info Sirtom, nous vous avons informé sur la possibilité de mettre une étiquette de ce type. Depuis, des villes comme Jarny, ont pris l'initiative de mettre à disposition de leurs habitants ce genre d'autocollants. Ces projets ne peuvent être qu'encouragés car ils ne présentent que des avantages.

L'enjeu environnemental et économique est de taille !

>> L'enjeu environnemental

Refuser la pub dans votre boîte aux lettres c'est :

- économiser une moyenne de 40 kg de papier par an;

40 kg de prospectus, c'est 40 kg de papier pour lesquels il faut, selon le procédé :

- 20 à 40 kg de bois,
- 200 à 600 litres d'eau,
- 120 à 240 Kwh d'électricité,
- encre avec des métaux lourds,
- des adjuvants et colorants.

>> L'enjeu économique

Soit un coût minimum de 62 euros hors distribution, facturé directement aux consommateurs lors de leurs achats.

Une fois la pub "consommée" ou "non-consommée", il faut ajouter le coût du traitement : collecte, transformation ou incinération (environ 4 euros par foyer), assumé par les particuliers au travers des différents impôts et taxes.

En conclusion, pour une ville de 60 000 habitants, le courrier non adressé représente 1 200 tonnes par an et une dépense de 120 000 euros par an en frais de collecte et traitement).

Pour illustrer ce chiffre à un niveau local, on a lu récemment dans le Républicain Lorrain, que 870 grammes de prospectus ont été collectés en une seule journée dans une boîte aux lettres de la rue de Franchepré. Enfin, cerise sur le gâteau, le refus de pub, c'est ne plus chercher son courrier dans un monceau de prospectus !

>> Les émetteurs de pub

Les principaux émetteurs de publicité non adressée en pourcentage du poids des documents distribués

Grandes surfaces alimentaires	62,6 %
Commerce local	17,3 %
Grandes surfaces spécialisées	12,2 %
Autres*	7,9 %

* principalement les banques, assurances, agences immobilières, services financiers, vente et réparation automobile, services locaux

Lu dans la presse

Pharmaciens sans scrupules

La presse s'est récemment fait l'écho de pratiques de quelques pharmaciens "très isolés" qui réintègrent, dans leurs stocks, des médicaments non utilisés rapportés par les patients. L'association Cyclamed, qui gère cette collecte, a condamné ces agissements, qui se limitent à quelques tricheurs devant être sanctionnés et a appelé à "ne pas jeter l'opprobre à l'encontre de la profession entière". Si vous vous posez des questions à ce sujet, vous pouvez toujours contacter Cyclamed au 01.53.70.02.70. Il faut cependant rester mobilisé pour cette opération qui permet chaque année d'éviter que des tonnes de déchets ne soient contaminés par des médicaments qui sont dangereux pour la nature.

Vu sur le net

Devenir Consom'acteur

Créée en février 2003, l'association Consodurable, qui réunit pouvoirs publics, fédérations professionnelles et associations, a pour vocation de fédérer entreprises et citoyens en faveur d'une consommation durable. Son site a pour objectif de fournir au grand public une information transparente sur les produits de grande consommation. Il y a même un test en ligne pour savoir si vous adoptez les bons gestes.

www.consodurable.org

Informations sur le tri

• Nous vous rappelons que les lunettes ne doivent pas être mises dans les bulles à verre, ni dans les sacs de tri sélectif. Adressez-vous à votre opticien qui les récupère sûrement. Sinon vous pouvez déposer vos anciennes paires de lunettes dans certaines mairies. C'est le cas notamment à Trieux, où les habitants disposent d'une urne prévue à cet effet. La commune s'est en fait associée à l'opération Récup'Lunettes, créée à l'initiative de l'association Pain Contre la Faim Bas-Rhin.

• Devant la quantité de "blisters" et autres films plastiques trouvés dans les sacs de tri sélectif, nous rappelons que ces plastiques ne sont pas recyclables car ils sont trop fins. Il faut donc les mettre dans les sacs d'ordures ménagères.

• Enfin, lors de la dernière caractérisation, nous avons retrouvé énormément de poches de perfusion. Même si celles-ci sont en plastique, elles n'ont strictement rien à faire dans les sacs jaunes. Leur seule destination : les ordures ménagères.



Note d'humeur

Depuis octobre 2003, les habitants du Sirtom ont à leur disposition trois déchèteries afin d'évacuer leurs objets encombrants. Ces déchèteries ont bien sûr des horaires d'ouverture, qui permettent normalement de profiter au mieux de ces nouveaux services ! (cf. encadré).

Mais apparemment pas pour tout le monde ! Certaines personnes, se heurtant à une porte close, ne trouvent pas mieux que de déverser leurs ordures à même le sol, devant la grille. Ainsi régulièrement, durant les week-ends, des montagnes d'ordures fleurissent près des déchèteries. Si de telles structures existent, cela est bien pour éviter les décharges sauvages et non pas pour dégrader un peu plus le paysage. Le Sirtom a donc décidé de porter plainte et a déjà intercepté un "indélicat". Il faut savoir que la personne prise la main dans le sac encoure jusqu'à 1 500 euros d'amende. Il est regrettable que l'on doive en arriver là pour que les gens agissent en citoyen et respectent un minimum l'environnement et également le travail du gardien de déchèterie.



Déchèterie de Trioux :

•Horaires d'été : du 1er avril au 30 octobre :

- mercredi, jeudi et vendredi de 14H à 19H
- samedi de 8H à 12H et de 14H à 19H
- dimanche de 8H à 13H

•Horaires d'hiver : du 1er novembre au 31 mars :

- mercredi, jeudi et vendredi de 14H à 18H
- samedi de 8H à 12H et de 14H à 18H
- dimanche de 8H à 13H

Déchèterie de Conflans-Labry :

Ouverte de 9H à 12H et de 13H à 17H tous les jours, sauf le mardi et le dimanche.

Déchèterie d'Homécourt :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Fermé	Fermé	8H-12H	Fermé	8H-12H	8H-12H	8H-12H
Après-midi	Fermé	14H-18H	14H-18H	14H-18H	Fermé	14H-18H	Fermé

Caractérisation du 25 août 2004

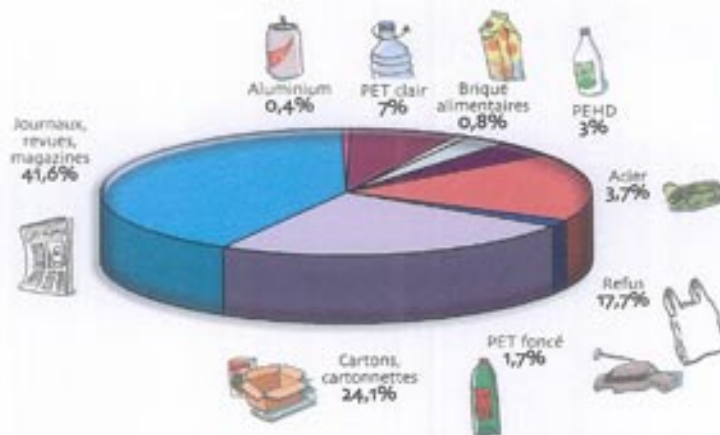
Régulièrement, le Sirtom, en collaboration avec le centre de tri, étudie le contenu de plusieurs dizaines de sacs collectés et choisis au hasard. Cette opération de caractérisation permet de calculer le taux de refus (les déchets qui n'ont rien à faire dans les sacs de tri et qui sont donc refusés par le centre de tri) et d'établir des moyennes par type d'emballage.

Elle fournit également des pistes de réflexion pour optimiser le tri, notamment en matière de communication. Ainsi, dans l'Info Sirtom, nous vous indiquons dans la rubrique " Informations sur le tri", les points sensibles sur lesquels il faut accentuer les efforts.

Enfin, comme nous avons déjà publié les résultats d'une caractérisation l'an passé, à la même époque, cela nous permet de faire un bilan sur l'évolution de la qualité du tri.

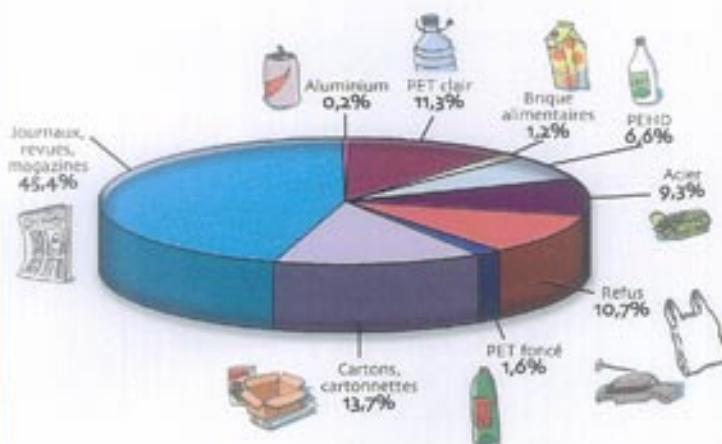
Caractérisation du 25 août 2004

Répartition des matériaux sur l'échantillon de caractérisation



Caractérisation du 11 avril 2003

Répartition des matériaux sur l'échantillon de caractérisation



Comme vous pouvez le constater, la qualité du tri s'est dégradée en un an, particulièrement dans les sacs bleus où, avec le carton et le papier, on retrouve régulièrement des ordures ménagères. Ainsi, le taux de refus a augmenté. Il faut donc rester mobilisés et suivre les consignes édités sur les calendriers, sur le site internet du Sirtom et dans les infos Sirtom. En cas de doute, il est préférable de mettre les déchets avec les ordures ménagères ou de se renseigner auprès du Sirtom.

Rappel :

En règle générale, les petits déchets ne peuvent être triés (morceaux de carton déchirés, bouchons des bouteilles de sirop en acier, bouts de plastique...). Ils font alors partie des refus. Il vaut donc mieux les jeter à la poubelle normale. Pour les bouchons, vous pouvez tout de même les laisser sur les bouteilles en plastique.

Le conseil municipal des jeunes à Mancieulles se met au vert !

Les jeunes élus manceullois ont décidé de sensibiliser la population aux questions d'environnement.

Après avoir assisté à une animation dispensée par le Sirtom sur le tri et le respect de l'environnement, le mercredi 1 septembre, ils ont décidé d'entamer une réflexion au niveau de la ville. Comment peut-on faire pour que les gens trient plus et mieux ? Quels sont les gestes qui peuvent préserver l'environnement au quotidien ? Comment éviter les décharges sauvages ? Autant de questions qui leur ont permis de mettre en place un plan d'actions pour mobiliser la population manceulloise. De plus, l'an prochain, ils partiront à la découverte d'un centre de tri et d'une usine de recyclage pour découvrir l'intégralité de la filière du tri.



Conseil municipal des jeunes de Mancieulles

Le Sirtom ne peut que se féliciter de telles initiatives. Cette prise de conscience sur l'urgence de la situation, par les générations les plus jeunes, nous donne confiance en l'avenir. En espérant que cela ouvre la voie à une sensibilisation entre les générations.

Quand Charivari rime avec tri !

Les samedi 4 et dimanche 5 septembre a eu lieu la première édition de "Charivari". Cette manifestation était organisée par la Communauté de communes du Pays de Briey.

Au chapitre des succès populaires, on peut noter la kermesse de Mance, le banquet et le bal à Mancieulles samedi soir, le pique-nique musical organisé au centre de loisirs équestres du Carreau et les représentations de marionnettes à Briey, dont une séance supplémentaire a même été jouée à la demande du jeune public. Ceci dit, la grosse ambition de ce premier Charivari semblait porter avant tout sur la partie théâtre de la fête.

Avec une troupe en résidence durant tout l'été (la compagnie Balagan Balagan) pour préparer l'événement et trois scènes installées autour de l'église et de la mairie, la CCPB n'avait pas lésiné sur les moyens. La petite fête de pays avait même des airs de festival de théâtre. Les spectateurs ont d'ailleurs applaudi la qualité des spectacles présentés.



Charivari à Mance

La communauté de communes du Pays de Briey avait contacté le Sirtom durant les préparatifs pour se fournir en sacs jaunes afin d'effectuer le tri sur les trois sites festifs. On ne peut que saluer cette initiative car elle permet de donner le bon exemple aux citoyens et de les inciter à préserver leur environnement.